

Journal La Nouvelle

juin 2022



Prochaine date de tombée: 1 juillet 2022

www.nouvellegaspesie.com

2022

Volume 20, numéro 3

CALENDRIER DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET DES RÉUNIONS DU CONSEIL

Horaire des vidanges



Site de matériaux secs

Horaire du recyclage



Réunion du conseil



juin 2022

D	L	M	M	J	V	S
			1	2		
5		7	8			
12	13	14	15	16		
19	20	21	22			24
26	27	28	29			

Juillet 2022

D	L	M	M	J	V	S
					1	
3	4		6			
10	11	12	13	14		
17	18	19	20			
24/31	25	26	27	28		

MOT DE LA MAIRESSE

Chers citoyens, chères citoyennes,

Tout d'abord, ce mois-ci, j'ai le goût de féliciter tous les gens qui s'impliquent de près ou de loin dans les activités de la municipalité. Au cours des derniers jours, nous avons eu la chance d'avoir la traditionnelle vente de garage des Chevaliers de Colomb. Beaucoup de travail pour organiser le tout. Merci! Je tiens aussi à souligner les gens qui ont permis de vivre une belle Fête des voisins. Cela faisait longtemps que nous n'avions pas vu autant de sourire et les personnes présentes ont eu de beaux échanges. De nouvelles amitiés se sont créées, j'en suis certaine. Finalement, merci aux organisateurs du marathon Baie-des-Chaleurs, aux employés municipaux, aux policiers, pompiers et ainsi qu'aux nombreux bénévoles. Sans vous, tout cela serait tout simplement impossible.

De plus, vous avez pu remarquer que notre municipalité se fait belle pour la saison estivale qui s'en vient. Plusieurs petits aménagements paysagers ont vu le jour. Je vous demande de nous donner un coup de main à offrir un milieu attrayant pour les gens d'ici et ceux qui viendront nous visiter. Je suis certaine que tous les citoyens sont fiers de notre milieu, mais sans votre aide pour ramasser les déchets ici et là dans les fossés ou ailleurs, ce sera difficile d'y arriver.

Je suis fière du dynamisme de notre communauté et de ce que nous sommes capables de réaliser.

Je vous souhaite un beau mois de juin!

Au plaisir!

Rachel Dugas

CONGÉ FÉRIÉ ET HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

En raison de la fête Nationale du Québec et du Canada :

Veuillez prendre note que jeudi le 23 juin, le bureau municipal sera fermé à partir de 12h et de retour lundi le 27 juin. De même que jeudi le 30 juin à partir de 12h et de retour lundi le 4 juillet.



RENCONTRE DU CERCLE DES FERMILIÈRES

Lundi, le 20 juin, au local habituel.

CHIFFONNIER

Horaire : mardi et jeudi de midi à 16 h

En soirée le dernier jeudi du mois de 18 h à 20:30 h.

On apporte son sac de magasinage.

Info: 418-794-2795



DIVERS

HYPPODROME

Le Club de courses de Nouvelle vous invite cet été à 2 courses de chevaux, les 27 et 30 juillet prochain à l'hippodrome de Nouvelle, d'autres détails suivront.

De plus, le restaurant est ouvert pour des breuvages et grignotines, à tous les jours. Le samedi et dimanche de 5h à 9h30 venez prendre un bon déjeuner.

Merci de venir nous encourager! La direction

LANCEMENT

Lancement du livre d'Art de madame Irène Grant Guérette, artiste peintre de Nouvelle

Mes couleurs de la Gaspésie et de l'Acadie

Tableaux représentant notre région — Nouvelle

Date: Samedi, le 18 juin 2022

Heure: 16 heures

Endroit: Salle l'Escale, Nouvelle-Ouest

Bienvenue à tous et à toutes. Merci!

ENREGISTREMENT DES CHIENS

Les propriétaires de chiens sont tenus par la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* de procéder à l'enregistrement de leur animal au registre municipal.

L'enregistrement, possible dès aujourd'hui, se fait désormais via la plateforme [Emili.net](https://emili.net). Vous serez invités à créer un compte et à remplir la fiche d'informations de votre ou vos chiens. Vous pourrez aussi payer en ligne les frais d'enregistrement s'élevant à 20\$ par médaille annuellement, ou choisir une autre option de paiement. Une médaille pour chacun des animaux vous sera envoyée directement par la poste à la suite de votre enregistrement.

Vous n'êtes pas confortable avec l'enregistrement en ligne? Un support technique et une assistance aux citoyens sont disponibles par téléphone au 1-800-937-0478.

Vous avez besoin de soutien lors de votre enregistrement en ligne? Vous pouvez appeler la ligne d'assistance ou envoyer un courriel à support@emili.net.

COMMUNICATIONS

L'Association du cancer de l'Est du Québec recherche des bénévoles

La 34e campagne Porte-à-porte de l'Association du cancer de l'Est du Québec battra son plein du 14 août au 30 septembre prochain. Pour réaliser cette importante campagne, l'Association est à la recherche de personnes intéressées à donner un coup de main pour sillonner une ou des rues de leur quartier en vue de récolter des dons. Vous êtes à la recherche d'un bénévolat près des gens? Nous avons besoin de vous!

L'an dernier, 1170 bénévoles ont parcouru 3510 rues lors de la campagne Porte-à-porte tenue dans tout l'Est-du-Québec. La générosité de la communauté a une fois de plus été au rendez-vous, contribuant directement au mieux-être des personnes touchées par le cancer à travers la région. Le fruit de ce grand effort de solidarité : des dons totalisant 165 385 \$!

Pour contribuer vous aussi au succès de la campagne Porte-à-porte 2022, communiquez dès maintenant avec Sylvie Carroll, coordonnatrice des bénévoles à l'Association : 418 724-0600 poste 2304 | 1 800 463-0806 | scarroll@aceq.org.

Les dons que vous récolterez seront réinvestis à 100 % dans l'Est-du-Québec pour offrir aux personnes touchées par le cancer des services qui les aident à se sentir mieux physiquement et psychologiquement : un accueil chaleureux à l'Hôtellerie Omer-Brazeau, de l'entraide et de l'accompagnement à toutes les étapes de la maladie, des conférences et des ateliers sur la plateforme www.verslemieuxetre.tv, une trousse procurant chaleur et mieux-être aux personnes débutant une chimiothérapie par intraveineuse ou une immunothérapie, et bien plus.

GRIPPE AVIAIRE | PRÉCAUTIONS

Des oiseaux atteints par le virus H5N1 (grippe aviaire) ont été repérés sur le territoire de la Gaspésie ce printemps. Le virus est très rarement et difficilement transmissible à l'humain, mais des précautions doivent être prises si vous trouvez un oiseau mort.

Voici la procédure pour vous en débarrasser correctement :

Évitez de toucher la carcasse à main nue. Utilisez un sac de plastique doublé. Portez des gants jetables de nitrile ou de latex si vous en avez. Entrez les mains dans le sac et saisissez la carcasse au travers du sac. Retournez-le graduellement sur la carcasse en la soulevant doucement pour la faire entrer en entier dans le sac sans y toucher. Faites un nœud dans le sac. Mettez le sac et les gants aux ordures. Lavez-vous les mains avec du savon et de l'eau ou utilisez une solution hydroalcoolique dont la concentration est d'au moins 60 % d'alcool.

HORAIRE DES MESSES

- 4 JUIN : Messe, samedi 16 h
- 12 JUIN : Célébration de la parole, dimanche 10 h
- 18 JUIN : Messe, samedi 19 h
- 25 JUIN : Messe, samedi 16 h
- 3 JUILLET : Célébration de la parole, dimanche 10 h
- 9 JUILLET : Messe, samedi 19 h
- 16 JUILLET : Messe, samedi 19 h
- 24 JUILLET : Célébration de la parole, dimanche 10 h
- 30 JUILLET : Messe, samedi 19 h

ACQUISITION DE L'AUBERGE MIGUASHA

Le 25 mai dernier, la population était conviée à une séance publique d'information concernant l'acquisition de l'Auberge Miguasha par la Municipalité de Nouvelle. Une vingtaine de citoyens et citoyennes se sont réunis pour assister à la présentation du projet.

La mairesse, Mme Dugas, ainsi que le directeur général, M. Cabot, accompagné de M. Gaétan Lelièvre, de *Lelièvre Conseil et Développement des Régions*, ont présenté les paramètres préliminaires de l'acquisition et de la mise à niveau des infrastructures ainsi qu'un échéancier provisoire des prochaines étapes.

L'acquisition de la propriété, sur laquelle est sise l'Auberge Miguasha, permettra de proposer pour la première fois à la population un accès public à la Rivière Ristigouche, ce qui représente un gain significatif en termes d'offre de loisir, de qualité de vie et d'attractivité.

Les avancements du projet seront communiqués aux citoyens et citoyennes dès qu'il y aura de nouveaux développements.

FÊTE NATIONALE À NOUVELLE - 23 JUIN

23 JUIN - 19H

CENTRE SPORTIF LOUIS-SLEIGHER

SPECTACLE GRATUIT

**KEVIN PARENT
THE GARAGE BAND
& INVITÉS**

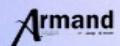
VENTE D'ALCOOL SUR PLACE

Aucune bouteille de votre ne
sera tolérée sur le site

**LA FÊTE NATIONALE
DU
QUÉBEC**

PROGRAMMATION

- 18h - Ouverture du site**
19h30 - Discours patriotique
20h - Spectacle de Kevin Parent
21h45 - Spectacle The Garage Band
23h - Feu de joie
23h59 - Décompte et remerciement
12h30 - Fermeture du site



URBANISME

SAVIEZ VOUS QUE LA MUNICIPALITÉ DE NOUVELLE A UN RÈGLEMENT SUR LES NUISANCES ?

Tout amoncellement de matériaux sur un terrain privé, susceptible de dégager des odeurs nauséabondes ou de constituer un risque d'incendie ou d'accident, est interdit.

De plus, il constitue une nuisance et est prohibé le fait de jeter ou de déposer du papier, des déchets, des immondices, des ordures, des détritiques, ferrailles, bouteilles vides ou autres matières ou obstructions nuisibles, ainsi que des rebuts ou carcasses de machinerie, d'automobiles ou autres rebuts ou déchets de quelque nature que ce soit, sur les terrains privés.

Enfin, il constitue une nuisance et est prohibé le fait, par le propriétaire, le locataire ou l'occupant d'un lot vacant ou en partie construit ou d'un terrain d'y laisser un ou des véhicules automobiles fabriqués depuis plus de sept (7) ans, non immatriculés pour l'année courante et hors d'état de fonctionnement.

DES INSPECTIONS SERONT RÉALISÉES AU COURS DES PROCHAINES SEMAINES RELATIVEMENT AUX NUISANCES AFIN QUE LE RÈGLEMENT SOIT RESPECTÉ.

SAVIEZ-VOUS QU'UNE INSTALLATION SEPTIQUE COMPRENANT UN PUISARD EST JUGÉE NON CONFORME AU RÈGLEMENT SUR L'ÉVACUATION ET LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DES RÉSIDENCES ISOLÉES DANS CHACUNE DES SITUATIONS SUIVANTES :

- ⇒ Lorsque les eaux usées domestiques provenant du bâtiment ou du lieu (**un terrain de camping et de caravanage**) sont une source de nuisances, une source de contamination des eaux de puits ou de sources servant à l'alimentation ou une source de contamination des eaux superficielles;
- ⇒ Lorsque le puisard a été construit **après le 12 août 1981**;
- ⇒ Lorsque, **après le 12 août 1981**, une chambre à coucher a été construite dans la résidence isolée ou que la capacité d'exploitation ou d'opération du bâtiment ou du lieu a été augmentée;
- ⇒ Lorsque le bâtiment desservi par le puisard a été reconstruit ou que le lieu a été réaménagé **après le 12 août 1981**;
- ⇒ Lorsque l'installation septique constituée d'un puisard a été rénovée, modifiée, reconstruite, déplacée ou agrandie **après le 12 août 1981**; et
- ⇒ Lorsqu'un changement de vocation du bâtiment ou du lieu est survenu après le **27 avril 2017**.

CES SITUATIONS FONT PERDRE LE DROIT ACQUIS DONT JOUIT LE PROPRIÉTAIRE. CELUI-CI DOIT DONC CONSTRUIRE UN DISPOSITIF DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DOMESTIQUES CONFORME AUX NORMES ACTUELLES DU RÈGLEMENT

Nous vous invitons à communiquer avec Madame Isabelle Boudreau au 418 794-2253, poste 111 pour de plus amples informations.